

JACQUINET (EDOUARD)

Châlons 1847.

OFFICIER D'ACADÉMIE,
MANUFACTURIER, ANCIEN MAIRE DE SUIPPES,
ANCIEN CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT.

Le Groupe rémois des Anciens Elèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers vient de perdre un de ses membres les plus distingués, en la personne de son doyen, un des derniers survivants de la glorieuse période de 1830 à 1850, notre Camarade Edouard Jacquinet, sociétaire depuis 1864, membre perpétuel, décédé le 3 juin dernier.

Né, à Suippes, le 6 septembre 1830, il entra en 1847 à l'École d'Arts et Métiers de Châlons. A sa sortie de l'École, en 1851, il comprit qu'à cette époque de rénovation industrielle, il devait commencer par l'atelier, et il entra à Reims, en qualité d'ajusteur, dans la maison Pierrart-Parpaite, où l'on s'occupait particulièrement de machines de filatures; il prit goût à cette spécialisation et, peu après, il débutait dans l'industrie de la laine chez un filateur de sa ville natale, où il était à la fois, grâce aux solides connaissances acquises à l'École des Arts, le directeur, le contremaitre et le mécanicien, où il ne ménagea ni son temps ni sa peine, mais où il put s'initier à fond aux détails de sa profession, ce qui lui permit, en 1860, de s'associer avec deux de ses compatriotes, MM. Oury père et fils, pour créer une filature dans laquelle il ne tarda pas à installer un tissage mécanique, le premier de la région, qui, jusqu'alors, ne connaissait que le tissage à la main, contribuant de cette façon à augmenter le bien-être et la prospérité de son pays.

En 1878, il quittait ses associés pour fonder un nouvel établissement de filature et tissage qu'il ne quitta que lorsque son mauvais état de santé l'eut forcé d'en abandonner la direction.

Conseiller municipal pendant plus de 30 ans, il fut, de 1893 à 1904, maire de Suippes où son caractère, l'estime qu'il inspirait à tous, la sûreté de ses convictions lui valurent les sympathies unanimes de ses concitoyens.

Conseiller d'arrondissement de 1894 à 1907, officier d'Académie, délégué cantonal, créateur et vice-président de la Société de secours mutuels pendant plus de 40 ans, il disparaît en ne laissant que des regrets.

Ses obsèques furent célébrées, le 6 juin, au milieu d'une affluence énorme. Toute la ville de Suippes, un nombre considérable d'amis venus de Reims et de la région, avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure et à donner à sa famille un suprême hommage de respectueuse sympathie.

Le Conseil municipal en corps, la compagnie des sapeurs-pompiers, la Société de secours mutuels, les enfants des écoles, lui rendaient les derniers honneurs.

De nombreuses couronnes, parmi lesquelles se remarquait, voilée de crêpe, celle de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, accompagnaient le cercueil; les coins du poêle étaient tenus par MM. Léon Buirette, maire de Suippes, J. Feuillet (Châl. 1867), Président du Groupe régional des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers; Paul Buirette, Président de la Société de Secours mutuels; Dr Godard; Jaunet-Orban, conseiller d'arrondissement; Mahut, secrétaire de la mairie.

Le deuil était conduit par les deux fils de notre regretté camarade MM. Jules Jacquinet, le Dr René Jacquinet et leurs enfants.

Après le service à l'église, l'inhumation eut lieu au cimetière de Suippes, où plusieurs discours, que nous reproduisons ci-après, furent prononcés successivement par M. Paul Buirette, filateur à Suippes, au nom de la Société de Secours mutuels, par son frère M. Léon Buirette, maire de Suippes, qui retraça en termes éloquents la carrière administrative et politique du défunt; par notre camarade J. Feuillet, manufacturier à Reims, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, et enfin par M. Jaunet-Orban, conseiller d'arrondissement, qui apporta à son prédécesseur un dernier témoignage de sympathie du Conseil d'arrondissement de Châlons.

DISCOURS DE M. PAUL BUIRETTE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Quand la mort de mon regretté père laissa vacante la présidence de la Société de Secours mutuels, elle fut, naturellement, offerte à M. Édouard Jacquinet. Mais celui-ci voulut que l'héritage paternel me fût maintenu

dans sa plus belle part d'humanité. Aussi, avec cette autorité que lui donnaient sa situation et son âge en même temps qu'avec cette bienveillance qui était le fond même de son caractère, il m'obligea à accepter un honneur qui lui revenait à tous les titres. C'est pourquoi, aujourd'hui, il s'ajoute pour moi à la peine commune comme un sentiment filial douloureusement affecté.

L'éloge de la mutualité est devenu un lieu commun. Il faut se reporter à cinquante ans de ça pour juger à sa valeur le geste secourable de ceux qui se firent les protagonistes de notre œuvre.

Généreux, bon, enclin à la pitié, facilement accessible aux travailleurs dont il connaissait les mérites, ayant vécu parmi eux, M. Édouard Jacquinet devait être un des plus dévoués mutualistes de la Société, un de ceux qui contribuèrent le plus à assurer son existence parfois précaire.

La vice-présidence, qu'il occupa si longtemps pour le plus grand bien de tous, lui fournissait l'occasion de manifester, en secret, sa bienfaisante commisération. Plus d'un parmi les nôtres songe avec émotion, devant cette tombe, qu'il dut à l'aide de M. Édouard Jacquinet d'être maintenu comme membre actif de notre Société.

Le gouvernement de la République avait, depuis longtemps, reconnu les services rendus par notre vice-président en lui décernant la plus haute récompense que puisse ambitionner un mutualiste.

Un homme de bien nous quitte, emportant au milieu des larmes de sa famille les regrets de tous ceux qui l'ont connu, et plus particulièrement ceux des membres de la Société de secours mutuels de Suippes dont j'ai l'honneur d'exprimer ici les très vives condoléances.

DISCOURS DE M. L. BUIRETTE

MAIRE DE SUIPPES

MESDAMES,

MESSIEURS,

Un homme de bien disparaît. Le cortège imposant d'une foule recueillie témoigne des regrets unanimes qu'il laisse derrière lui.

Vous venez d'entendre l'éloge de l'homme privé, il me revient l'honneur de faire celui de l'homme public.

Parmi les conversions dont, à juste titre, s'honore la République, le ralliement de M. Édouard Jacquinet nous fut particulièrement cher.

Séduit par la politique accueillante de M. Léon Bourgeois, il adhéra franchement au parti dont notre éminent ami est le chef. Son geste fut loyal, ferme et désintéressé. En toutes circonstances, il manifesta sa calme résolution de rester fidèle à l'idée qu'il avait adoptée.

Il y a deux ans, malgré son âge, malgré les souffrances cruelles d'une maladie qui ne lui laissait point de répit, il tint à contribuer à la victoire républicaine. Il se fit conduire à Châlons le jour de l'élection sénatoriale. Aussi, suis-je chargé par M. Léon Bourgeois d'apporter sur cette tombe, avec ses regrets de ne pouvoir assister à ces funérailles, l'expression de sa haute estime et l'hommage de ses condoléances vives et sincères.

Trois fois élu maire de Suippes, M. Édouard Jacquinet fut un administrateur parfait. Il se retira environné de la sympathie de tous. Le gouvernement de la République l'avait nommé officier d'Académie en reconnaissance de son dévouement éclairé aux affaires publiques.

Des larmes pleurent un mari, un père, un grand-père, un aïeul excellent, nous les comprenons et nous en sommes vivement émus, nous tous, et en particulier les membres du Conseil municipal dont je suis ici l'interprète, nous tous qui prenons notre part de ce deuil, nous tous qui perdons un bon citoyen.

DISCOURS DE M. J. FEUILLET (Châl. 1867)

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE REIMS

MESDAMES,

MESSIEURS,

Lorsque la mort prend à sa famille, à ses amis, un homme de bien, les témoignages d'affectueux souvenir sont à la fois une consolation pour ceux qui l'ont approché et un hommage mérité au disparu.

C'est au nom de la grande famille des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers que j'ai le pénible devoir d'apporter sur cette tombe l'expression de nos sentiments confraternels et l'adieu suprême [à notre camarade Jacquinet.

Et je ne puis me défendre d'une profonde émotion en songeant qu'il y a neuf ans, dans une autre région, j'adressais le même adieu à l'un de ses camarades de promotion, l'ami le plus intime de ses jeunes années, notre éminent et toujours regretté camarade Boussus.

Car le nombre devient de plus en plus réduit des survivants de la grande époque de 1830 à 1850, ils ne sont plus que quelques unités et la tristesse de voir disparaître un à un les camarades qui comme Boussus, Denis Poulot, Jacquinet firent partie de cette phalange de travailleurs que nos chères Écoles ont donnés à toutes les branches de l'industrie mondiale et qui contribuèrent si puissamment à son développement dans la seconde moitié du siècle dernier, s'en accroît doublement.

Édouard Jacquinet, né à Suippes en 1830 est admis à l'École d'Arts et Métiers de Châlons en 1847 où il passe les trois années réglementaires.

A sa sortie de l'École, il entre, comme le faisaient, à l'époque, presque tous ses camarades de la région, dans l'un des grands ateliers de construction mécanique qui existaient alors à Reims, dans la maison Pierrart-Parpaite où il reste jusqu'en 1855, époque à laquelle il revient à Suippes pour prendre un poste de contremaître dans une filature de laines peignées; il s'associe en 1860 avec MM. Oury père et fils pour créer à son tour une filature dans laquelle il ne tarde pas à installer le premier tissage mécanique de la région, prenant ainsi l'initiative d'un mouvement qui va développer d'une façon considérable l'industrie du pays.

En 1878, il quitte ses associés pour fonder seul l'établissement de filature et de tissage dans lequel il vient de mourir, et dont son mauvais état de santé seul, l'avait forcé à abandonner la direction.

Des voix plus autorisées que la mienne viennent de vous retracer la vie publique d'Édouard Jacquinet qui s'est constamment préoccupé des intérêts de sa ville natale et ne s'est jamais désintéressé de ce qui pouvait contribuer à l'amélioration du sort des humbles. Je me bornerai à vous rappeler l'ami sûr et le Camarade que nous perdons en lui, l'homme de bien qui ne laisse que des regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Il avait le culte de l'École; le temps qu'il y avait passé était pour lui le meilleur souvenir de sa jeunesse; le titre d'Ancien Élève, dont il était si fier, était la meilleure recommandation qu'on pût avoir, pour être accueilli par lui avec la plus grande bienveillance, et l'on peut dire avec certitude que nul plus que lui ne mit en pratique ces sentiments de solidarité qui font notre force et qui sont notre honneur.

Jamais l'un de nous ne s'adressa vainement à lui :

Aux jeunes, aux débutants, il prodiguait ses conseils et ses encouragements, leur prêchant le travail et l'assiduité, mettant à leur disposition ses connaissances, les aidant au besoin.

A tous allaient sa plus franche cordialité et sa sincère amitié.

En le perdant, nous perdons tous un bon Camarade, un ami dévoué, mais nous garderons fidèlement son souvenir comme un précieux exemple.

Qu'il me soit permis, en déposant sur cette tombe la couronne des Arts et Métiers, de prier M^{me} Jacquinet, ses enfants, sa famille, de bien vouloir accepter l'expression de notre profonde et respectueuse sympathie.

Et à vous, mon chef et vénéré Camarade, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, au nom du Groupe rémois, j'adresse un dernier témoignage de notre affection et l'assurance de nos profonds regrets.

Mon cher Camarade, adieu !

DISCOURS DE M. JAUNET-ORBAN

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est des existences qui laissent une trace profonde de leur passage, la vie de l'homme qui vient de s'éteindre, de M. Édouard Jacquinet, est une de celles-là.

Des voix autorisées viennent de vous dépeindre l'homme privé et l'administrateur, j'ai le devoir de vous rappeler son rôle important au sein du Conseil d'arrondissement de Châlons, où il représenta notre canton pendant de longues années.

Originaire de Suippes, M. Édouard Jacquinet devint, grâce à la confiance de ses compatriotes, le premier magistrat de notre ville. En 1894, sollicité par un grand nombre d'amis, il accepta d'être candidat au Conseil d'arrondissement; il fut élu avec une grande majorité, qui ne fit qu'augmenter à chaque renouvellement de son mandat, en 1895 et en 1901.

Ce fut pour nous, un excellent représentant, qui défendit énergiquement les intérêts de notre canton et ne laissa échapper aucune occasion de lui être utile. Sa douceur, ses relations toujours courtoises, son jugement droit et sûr, son caractère franc et conciliant, lui acquirent bien vite la confiance, l'estime, la sympathie et même l'affection de ses collègues du Conseil d'arrondissement.

M. Édouard Jacquinet fut toujours sincèrement et loyalement attaché au Gouvernement, aux institutions de son pays, et animé d'un ardent patriotisme. Ses concitoyens ne s'adressaient jamais à lui en vain; il

était toujours prêt à rendre service; c'était un homme bon, dans toute l'acception du mot.

Lors des dernières élections au Conseil d'arrondissement, sa santé chancelante depuis longtemps lui fit prendre la résolution inébranlable de ne plus être candidat; il fut profondément regretté de tous ses collègues.

Puisse cette carrière si consciencieusement, si noblement remplie, apporter un adoucissement à l'immense douleur de celle qui fut la digne compagne de sa vie, de ses enfants et petits-enfants cruellement éprouvés.

Au nom du Conseil d'arrondissement de Châlons, dont je me fais l'interprète, je vous adresse, cher M. Jacquinet, le suprême et dernier adieu.

J. FEUILLET

(Châl. 1867)

Président de la Commission régionale de Reims.